

L'instituteur sportif...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **70 (1941)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

poisson. Le livret décrit, en un petit drame, comment on le pêche. Ce chapitre doit être précédé d'une leçon de choses orale ; car, non seulement je ne méprise pas la leçon de choses orale, mais je la réclame et l'exige ; je pense néanmoins que la lecture peut revêtir une forme plus vivante que la reproduction littérale d'une leçon de choses. Tous les enfants du pays ont vu à l'œuvre un pêcheur à la ligne. Quel village n'en possède pas un ou deux ? Ils s'intéressent fort à ce métier et les poissons les intriguent beaucoup. Le mot *goujon* est simplement traduit : petit poisson de peu de valeur ; il se retrouvera plus tard dans la fable du héron. De même : *rentrer bredouille*, c'est rentrer chez soi, pour un pêcheur, pour un chasseur, sans avoir rien pris. Cette expression est courante ; elle est expliquée en dix secondes.

Pourquoi transformer la leçon de choses en leçon d'action, au moins en lecture ? Pour une raison psychologique : les enfants s'intéressent infiniment plus aux actions qu'aux choses, disons savamment : au dynamisme plus qu'au statisme. Pour une raison que les philosophes appelleraient ontologiques : les choses sont destinées à l'usage des hommes. La leçon d'action étudie les choses dans leurs rapports avec les hommes ; elle étudie la manière dont les hommes « agissent » sur les choses, pour s'en servir et créer plus de vie ; du moins, ils le devraient, car nous savons que, trop souvent, ils s'en servent pour répandre la destruction et la mort.

E. D.

L'instituteur sportif...

— Ah ! non ! C'est déjà bien assez que tous nos jeunes gens le soient.

— Ne vous effrayez pas, cher Monsieur Duplomb ; ne partons pas sur un malentendu. Il y a sportif et sportif. Ainsi, votre neveu Jean est sportif — ou se targue de l'être — parce qu'il fait du sport sa chose, j'allais dire sa vie ; parce qu'il participe à tous les concours dont il revient en général épuisé ; parce qu'il ne conçoit, ne pense, ne rêve, ne jure même que par le sport ! Mais *il n'agit pas sportivement*. Votre régent, lui, est vraiment sportif. Il ne prend part cependant à aucun concours, ni n'est affilié à tant de sociétés sportives et parasportives.

— Mais alors, c'est un amateur.

— Pardon, Monsieur Duplomb, c'est précisément là que réside le malentendu ; le vrai sportif n'est pas précisément un champion, lequel concentre tous ses efforts vers la réalisation d'un but unique : dépasser le plus de partenaires possible, sans s'occuper de la néfaste influence que cette action désordonnée peut avoir sur sa santé. D'autre part, le terme de « sportif » est plus fort que celui d'« amateur », ce dernier impliquant une idée d'inorganisation, d'absence de but précis, de pure distraction.

— J'en conviens, mais j'estime que le vrai sportif doit pratiquer son art d'une façon régulière. Or, un maître ne dispose effectivement que de ses vacances, car durant les autres mois de l'année, ses multiples occupations ne lui doivent guère laisser de loisirs.

— A première vue, il semble que vous ayez raison, Monsieur Duplomb, surtout s'il s'agit d'un instituteur chargé des fonctions astreignantes d'organiste ou même de secrétaire communal. Mais il y a là une question d'organisation (où la volonté surtout a son mot à dire). Est-il impossible, dites-moi, de se réserver trois ou quatre heures un dimanche, ou le jeudi après midi, pour faire un peu de ski, par exemple, si c'est l'hiver ? On se trouve combien plus dispos

le soir, pour corriger des cahiers ou préparer sa classe du lendemain. Est-ce que ça ne remplacerait peut-être pas avantageusement ici ou là une partie de yass, jouée dans l'atmosphère enfumée (pas très hygiénique en tous cas) d'une salle de café ?

— A ce propos, je me permets de vous faire remarquer, M. le Régent, que l'instituteur doit de temps en temps frayer avec les citoyens de son village et le lieu par excellence de cette « prise de contact », c'est chez nous la pinte. Il y a un certain rôle social... dont il ne peut se désintéresser.

— Cher Monsieur Duplomb, il est assez naturel que vous souteniez, à votre insu peut-être, les intérêts de votre frère cafetier (ceci dit sans méchanceté ; vous me connaissez suffisamment pour savoir que je ne mâche pas mes mots !) ; mais faisons abstraction du rôle « commercial » de la question pour ne considérer que le rôle « social » auquel vous faisiez allusion. Je pense, comme vous, que le régent du village doit prendre contact avec la population ; qu'il aille quelquefois au café dans ce but, c'est assez normal, car il peut atteindre là certains individus qu'il ne pourrait probablement jamais rencontrer ailleurs, ni dans les sociétés, ni même à la sortie des offices. Mais il est une partie de cette population à laquelle tout maître perspicace doit vouer tous ses égards, *c'est la jeunesse*. Il est incontestable que l'idéal de nos jeunes, de ceux qui forgent l'avenir, tend aujourd'hui à se « désalcooliser », si j'ose employer ce néologisme. Nos adolescents n'ont plus guère d'attrait pour les tabagies et les salles envinées ; ils reprennent contact avec le « pays réel », comme dit Ramuz, « ils s'évadent dans la nature où quelques-uns parmi les meilleurs cherchent Dieu ; ils affectionnent l'altitude ». Notre jeunesse veut être forte, car elle pressent une rude « montée » après la guerre de 40 ; elle aime le sport, car elle sait que le sport bien compris est la meilleure école de volonté. Il faut se réjouir de cette nouvelle orientation des esprits, si l'on a en vue avant tout le bien général du pays, si nous reléguons à l'arrière-plan tous les rôles commerciaux et intéressés. Notre rôle social serait-il d'étouffer cette commune passion (dans son acception psychologique) ? C'est au contraire notre devoir de canaliser ces aspirations juvéniles, de leur *donner un sens*, d'empêcher qu'elles ne dévient de leur véritable but, qui est un perfectionnement religieux et patriotique. A cet effet, il faut soi-même s'associer, lorsqu'on le peut, à des randonnées à ski ou à des courses de montagne, se mêler à leur organisation, semant l'enthousiasme et veillant avant tout que soit respectée la sanctification du dimanche. Et même, pourquoi ne partirions-nous pas un samedi matin, pour une course d'été, si nous nous trouvons dans un milieu ouvrier ? Peut-être d'autres jeunes gens partiront-ils le dimanche, parce qu'aucun loisir ne leur a été accordé pendant la semaine. Nous ne pourrions alors pas facilement les accompagner, mais l'« amitié sportive » que nous leur témoignons exercera sans doute une influence assez profonde pour que nous puissions intervenir avec succès en faveur de l'observance des devoirs dominicaux, soit pour l'assistance à une messe matinale, soit en leur faisant confiance, s'il y a une messe en montagne. En bref, si nous pouvons être avec eux sur le plan sportif, nous le pourrions être aussi plus facilement sur le plan religieux.

— Vous me paraissez convaincu et convaincant, M. le Régent ; mais vous parlez comme si tous les instituteurs du canton se trouvaient à proximité de la montagne. Les Glânois, les Broyards n'ont guère l'occasion de pratiquer le ski ou l'alpinisme, à moins que ce ne soit sur la Molière ou le Gibloux...

— N'y a-t-il donc que ces deux sports praticables chez nous ? Et le vélo ? Et la marche ? N'en faites-vous point vous-même, M. Duplomb ? Vous me

faites penser à M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir... Le cyclisme ? c'est même un sport tout à fait à la mode, depuis le rationnement de l'essence ! Et la natation, pour ceux qui n'ont pas l'avantage d'être au pied de l'alpe ? L'un d'ailleurs n'exclut pas l'autre. Je pense à plusieurs de mes collègues du Plateau qui, chaque été, s'en viennent varaper sur nos rochers de Gruyère.

— Pour la bonne saison, c'est parfait ; mais en hiver, je ne vois pas bien quelles occasions se présentent au maître de la région basse.

— A moins de se déplacer, le ski, par exemple, est moins facile à pratiquer, j'en conviens. A ce défaut, on pourra s'adonner ici ou là au patinage. Mais en supposant même que ne puissent être pratiqués ni le ski, ni le patin, ni la luge, il reste encore le « sport universel », praticable aussi bien en montagne qu'en plaine, à Portalban comme à Villars-sous-Mont. Je veux parler de la gymnastique. Vous souriez... Mais oui, en doutez-vous ? La gymnastique est un sport, j'allais dire même, le plus parfait des sports, quand elle est pratiquée régulièrement et rationnellement. Les maîtres sont bien rares maintenant, qui n'enseignent pas cette branche à l'école.

— Notre régent fait de la gymnastique, il est vrai, mais deux ou trois fois par année, pour « prendre l'air » aux premiers beaux jours du printemps ; c'est pourtant un bon instituteur.

— Je ne mets pas en doute ses capacités professionnelles ; mais s'il ne donne que quelques leçons de temps en temps « pour la façon », pour pouvoir affirmer qu'il a passé en revue toutes les branches, il serait préférable alors qu'il n'en fit point du tout. Vous affirmiez vous-même, il y a un instant, que le vrai sportif doit pratiquer son art régulièrement. Pour une *seule* branche réservée au développement des facultés physiques de l'enfant, ne trouvez-vous pas naturel qu'on ne la traite pas trop en parent pauvre ?

— J'avoue que, chez nous, on est porté à considérer la gymnastique comme un enseignement inutile et superflu.

— C'est même assez humiliant pour nous, Fribourgeois, de constater qu'aux examens de recrutement nous avons occupé ces dernières années les 21^{me}, 22^{me} et même 25^{me} rangs.

— Ah ! ça, je l'ignorais totalement. Est-ce vraiment possible ?

— Nous avons coutume, chez nous, de nous laisser séduire par nos qualités (et nous en avons de nombreuses, d'excellentes), mais il nous manque souvent le courage de regarder en face nos déficiences pour chercher à les combler. La préparation physique insuffisante de notre jeunesse en est une, et il est temps que soient prises des mesures de redressement. Que les instituteurs soient les pionniers de ce relèvement ! Ce sont eux qui détiennent la splendide mission de la formation intellectuelle du peuple ; c'est à eux aussi qu'incombe le devoir de son développement corporel. La maxime des anciens est toujours vraie, plus vraie même que jamais : *Mens sana in corpore sano*. Mais pour être des « meneurs », il faut prêcher d'exemple, payer parfois même de sa personne ; ce n'est qu'ainsi qu'on arrivera à détruire les déplorables préjugés de nos milieux campagnards. Oui, soyons sportifs, d'ardents sportifs, forgés par l'endurance et la ténacité.

— Je me sens bien près d'être tout à fait convaincu, ... M. le Régent ; j'ai décidément le cœur un peu plus sportif !

— Au revoir, M. Duplomb, et à une prochaine partie.

— De yass ?

— Farceur, va. Nous commencerons par la Dent de Broc le mois prochain.

OM.